NATIONS UNIES A S



## Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

A/50/781 S/1995/981 22 novembre 1995 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Cinquantième session Point 55 de l'ordre du jour QUESTION DE CHYPRE CONSEIL DE SÉCURITÉ Cinquantième année

Lettre datée du 22 novembre 1995, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre, datée du 22 novembre 1995, qui vous est adressée par S. E. M. Osman Ertuğ, représentant de la République turque de Chypre-Nord.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de la cinquantième session de l'Assemblée générale, au titre du point 55 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(<u>Signé</u>) Hüseyin E. ÇELEM

## ANNEXE

## <u>Lettre datée du 22 novembre 1995, adressée au Secrétaire</u> <u>général par M. Osman Ertuğ</u>

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 31 octobre 1995, qui vous a été adressée par le représentant chypriote grec à l'Organisation des Nations Unies (A/50/715-S/1995/918) à propos d'événements qui concerneraient l'accord d'évacuation de 1989.

En ce qui concerne les prétendues "nouvelles informations" relatives à des travaux de construction sur le bastion de Yigitler (Roccas), dans le secteur chypriote turc de Nicosie, je tiens à souligner que ces allégations sont totalement dénuées de fondement et à rappeler que des allégations analogues faites précédemment sur ce sujet avaient été réfutées de façon décisive dans la lettre datée du 25 juillet 1995 que vous aviez adressée au Président du Conseil de sécurité et dans laquelle vous disiez que, selon la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, "les travaux effectués à ce jour sur le bastion de Roccas, y compris les matériaux utilisés, ne correspondent pas à des spécifications militaires normales ni à une logique militaire évidente". En outre, comme vous le savez fort bien, la Force a toute latitude de se rendre périodiquement sur les lieux et, outre qu'elle observe cette zone 24 heures sur 24 à partir d'un poste d'observation la surplombant, la Force a été autorisée à organiser des inspections sur place deux fois par semaine. Aucune plainte n'a été reçue de la Force pendant ces inspections ou après, et il semble bien que, si les Chypriotes grecs continuent quand même à formuler des allégations, c'est qu'ils refusent d'accepter que la question soit close, de peur de se voir privés d'un moyen de propagande politique.

Les travaux de construction sur le bastion de Yiğitler (Roccas) sont terminés depuis peu et le parc pour enfants ainsi que la cafétéria ont été inaugurés lors d'une cérémonie publique tenue le 15 novembre 1995 dans le cadre des célébrations marquant le douzième anniversaire de la proclamation de la République turque de Chypre-Nord. La partie chypriote grecque poursuit ses récriminations à ce sujet afin de faire écran à ses propres violations de l'accord d'évacuation de 1989 qui se sont intensifiées à cette même occasion. Comme on le sait en effet, pendant trois jours de suite, du 7 au 9 novembre 1995, des centaines d'étudiants chypriotes grecs ont organisé des manifestations violentes le long de la frontière, violant la zone tampon, y compris à l'emplacement en question.

Le 7 novembre, après avoir bloqué toute circulation au point de passage du Ledra Palace, à Nicosie, y compris le passage du personnel de la Force des Nations Unies, plusieurs centaines de manifestants ont intensifié leurs provocations au point de lancer des cailloux à des ouvriers chypriotes turcs dans le parc pour enfants du bastion de Yiğitler. Plusieurs ouvriers ont été blessés et des vitres de la cafétéria du parc ont été cassées. Un soldat de la Force des Nations Unies a été blessé et l'ambulance qui est venue le chercher a reçu des pierres.

Le 8 novembre, les manifestations sont devenues plus violentes; un millier d'étudiants se sont rassemblés au point de passage du Ledra Palace à partir de 9 h 30, bloquant toute circulation. Ils étaient accompagnés de leurs professeurs, ce qui montrait bien que les écoles avaient été fermées par décision officielle de l'administration chypriote grecque expressément à cette fin.

Un groupe de manifestants s'est dirigé vers le bastion Yiğitler, d'où ils ont lancé des pierres, crié des insultes et fait des gestes obscènes en direction du côté chypriote turc. D'autres fenêtres de la cafétéria dans le parc pour enfants ont été cassées à coup de pierres. Il est intéressant de noter que les étudiants avaient des drapeaux grecs et scandaient des slogans en faveur de l'ENOSIS (annexion de Chypre par la Grèce).

D'autres manifestants se sont rendus dans le quartier de "Okullar Bölgesi" à Nicosie, où ils ont attaqué et frappé des membres de la Force des Nations Unies qui essayaient de les empêcher de pénétrer dans la zone tampon. Plusieurs soldats de la Force ont été blessés. Les manifestants ont pénétré dans la zone tampon, parvenant à 20 ou 30 mètres de la frontière de la République turque de Chypre-Nord. Ils ont alors occupé un poste d'observation de la Force, où ils ont hissé le drapeau grec. Ils ont lancé des pierres vers le côté chypriote turc, brisant les fenêtres de nombreuses maisons proches de la frontière. Des motocyclistes chypriotes grecs ont également pris part à cette manifestation.

Les manifestations se sont poursuivies le lendemain, le 9 novembre, à une échelle plus grande encore, puisqu'il y avait cette fois 1 500 étudiants, et les provocations se sont produites surtout à Okullar Bölgesi. Une fois de plus, les manifestants ont violé la zone tampon, blessé des membres de la Force des Nations Unies et brûlé un drapeau turc qu'ils avaient apporté avec eux.

De pareilles manifestations d'hystérie antiturque, de comportement agressif et de violations répétées de la zone tampon contrôlée par l'ONU, ainsi que de violations de l'accord d'évacuation de 1989, ne servent qu'à intensifier les tensions dans l'île, à un moment où l'atmosphère est déjà alourdie par la campagne constante de militarisation et la propagande incendiaire de la partie chypriote grecque. Je tiens à souligner une fois encore qu'inciter les jeunes Chypriotes grecs à un tel comportement militant et irresponsable, loin de servir la cause de la paix et de la réconciliation dans l'île, ne fait que creuser plus encore les dissensions entre les deux communautés, ce dont les répercussions se feront sentir pendant des générations à venir.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 55 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

<u>Le représentant de la République</u> <u>turque de Chypre-Nord</u>

(Signé) Osman ERTUĞ

----